



## Santé et solidarité internationale - Elections 2024

Un mémorandum rédigé et soutenu par Viva Salud, FOS, SolSoc, Solidaris, MC, WSM, Congodorpen et Memisa

La santé est un sujet qui concerne tou.te.s les citoyen.ne.s et, par conséquent, tous les partis politiques belges. Cependant, notre santé ne s'arrête pas aux frontières nationales, comme l'a encore douloureusement montré la pandémie COVID-19. Si notre état de santé est lié à celui des autres personnes dans le monde, l'accès aux soins et aux médicaments - entre autres - dépend lui aussi largement de dynamiques internationales. Des dynamiques internationales qui ne se limitent pas à la santé en tant que telle, mais qui impliquent tous les domaines de la communauté internationale : du genre à l'économie, en passant par les relations commerciales et le financement international. La santé ne peut être séparée de ses déterminants sociaux et de la structure internationale qui soutient les inégalités en matière de santé. C'est pourquoi les organisations susmentionnées, réunies au sein du groupe de travail sur les déterminants de la santé internationale de la plateforme Be-cause Health, ont rédigé ce mémorandum sur la santé et la solidarité internationale. Nous citons plusieurs domaines internationaux qui perpétuent les inégalités de santé et formulons des solutions politiques concrètes.

La pandémie de COVID-19 a révélé des inégalités flagrantes au sein et entre les pays et les régions. Malgré les progrès scientifiques et institutionnels, les déterminants sociaux de la santé et les inégalités en matière de santé sont encore largement négligés dans de nombreux pays du monde. L'approche de la "santé dans toutes les politiques" n'est guère appliquée car la capacité des États à mettre en œuvre des politiques de santé globales a été fortement compromise au cours des dernières décennies. La complémentarité institutionnelle est essentielle pour parvenir à des politiques sanitaires et sociales intégrées. Par exemple, comment réaliser le droit à la santé sans un système de santé de qualité, abordable et géographiquement accessible, sans lutter contre la pauvreté ou sans élever le niveau d'éducation ? Des stratégies nationales et internationales devraient être développées et renforcées pour garantir que le droit à la santé et le droit à une protection sociale adéquate, qui sont des leviers nécessaires dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité, soient effectivement exercés. À cet égard, il est essentiel de prêter attention au rôle des déterminants commerciaux de la santé, c'est-à-dire aux activités du secteur privé qui affectent positivement ou négativement la santé de la population de manière (in)directe.

### 1. La solidarité internationale pour renforcer les systèmes de santé dans les pays à faible revenu

Selon un rapport de la Banque mondiale et de l'OMS, au moins la moitié de la population mondiale n'avait pas accès aux services de santé essentiels en 2017<sup>1</sup>. La pandémie a eu un impact négatif sur ces chiffres, selon l'OMS<sup>2</sup>. En outre, en 2017, près de 2 milliards de

<sup>1</sup> [World Bank and WHO: Half the world lacks access to essential health services, 100 million still pushed into extreme poverty because of health expenses](#)

<sup>2</sup> [Tracking Universal Health Coverage: 2021 Global monitoring report](#)



personnes n'ont pas eu accès aux médicaments et vaccins essentiels. Pendant la pandémie, les droits de propriété intellectuelle ont constitué un obstacle majeur à l'accès mondial aux vaccins Covid-19, aux médicaments et aux autres moyens pour lutter contre le coronavirus. Enfin, l'OMS prévoit une pénurie de 18 millions de professionnel·le·s de la santé d'ici à 2030. Le renforcement des systèmes de santé à l'échelle mondiale, avec des soins de santé primaires solides (PHC), est essentiel pour progresser vers le droit à la santé pour toutes et tous. Personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas.

- Dans le Sud global, soutenir la construction d'une industrie locale publique pour le développement, la production et la distribution de médicaments, de vaccins et d'autres matériels médicaux.
- Soutenir les initiatives au niveau international, telles que les efforts en vue d'une dérogation aux ADPIC, qui suppriment les restrictions aux droits de propriété intellectuelle sur l'accès universel aux médicaments et vaccins essentiels.
- Encourager la coopération internationale pour le partage des connaissances et des technologies médicales afin de garantir l'accès à des traitements et à des vaccins abordables et efficaces pour toutes et tous, et pas seulement pour les pays riches.
- Soutenir la formation du personnel de santé en finançant des programmes de formation ou en accordant des bourses à des étudiant·e·s étranger·ère·s.
- Appliquer le code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international du personnel de santé et mettre en pratique le principe de compensation financière aux "pays exportateurs" pour leurs travailleur·euse·s de la santé.
- Soutenir le renforcement et l'amélioration des conditions de travail du personnel soignant dans les pays partenaires de la Coopération belge au développement, conformément aux recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le travail décent dans le secteur des soins<sup>3</sup>.
- Garantir que l'Aide publique au développement (APD) ne soit pas utilisée pour investir dans des entreprises de santé privées à but lucratif ou pour promouvoir des partenariats public-privé.
- Dépenser l'Aide publique au développement dans le domaine de la santé principalement sous la forme d'un soutien budgétaire sectoriel ou général à long terme afin de renforcer les systèmes nationaux de santé publics.
- Promouvoir au niveau international une vision de la couverture sanitaire universelle qui se concentre sur le renforcement des soins de santé financés et fournis par le secteur public, plutôt que sur le renforcement des soins de santé fournis par le secteur privé à but lucratif.

---

<sup>3</sup> [Care work and care jobs for the future of decent work](#)

## 2. Une politique économique étrangère et internationale cohérente avec le droit à la santé

Les règles commerciales actuelles, fixées en grande partie par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont un impact négatif sur les déterminants de la santé. Elles ont un impact direct sur la santé par la libéralisation et le commerce des services de santé et un impact indirect par la libéralisation des secteurs d'appui et l'impact sur les conditions de vie quotidienne et l'environnement<sup>4</sup>. Ils affaiblissent également la capacité des gouvernements à prendre des mesures de protection.

- Garantir que les commissions qui contribuent à la commercialisation des services de santé et de l'assurance maladie ne fassent pas partie des nouveaux accords de libre-échange auxquels la Belgique participe.
- Empêcher la politique commerciale européenne de compromettre l'accès mondial aux médicaments et aux vaccins en excluant des nouveaux accords de libre-échange les dispositions ADPIC-plus et les mécanismes ISDS, qui limitent la marge de manœuvre des gouvernements dans la mise en œuvre de politiques de santé équitables.

## 3. Une gouvernance mondiale de la santé équitable et efficace

L'OMS est l'autorité de choix pour garantir et promouvoir une gouvernance mondiale de la santé équitable et efficace. Mais les décisions politiques clés sont de plus en plus déléguées à des mécanismes multipartites mixtes avec le secteur privé, ce qui sape le rôle important et le caractère démocratique du système multilatéral traditionnel. Cette évolution s'est accompagnée d'une diminution des ressources permettant à l'OMS de mener à bien ses activités et fonctions essentielles. En conséquence, l'OMS peut travailler de manière moins indépendante<sup>5</sup>. Les mouvements sociaux et les organisations de la société civile sont de moins en moins en mesure de faire entendre leur voix à l'OMS<sup>6</sup>. Même au niveau national ou local, les acteur·rice·s de la société civile ne sont pas suffisamment impliqué·e·s de manière structurelle dans l'élaboration des politiques de santé.

- Promouvoir la participation des citoyens·ne· et la transparence dans la prise de décision en matière de santé et soutenir les OSC locales et nationales ainsi que le développement d'un dialogue structurel avec ces acteur·rice·s afin qu'ils puissent être impliqué·e·s dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques de

---

<sup>4</sup> Julie Steendam (2015). Libre-échange et soins de santé : une relation pandémique. Bruxelles : Médecine pour le tiers monde.

<sup>5</sup> [Flexibly funding WHO? An analysis of its donors' voluntary contributions | BMJ Global Health](#)

<sup>6</sup>

[https://www.foei.org/wp-content/uploads/2022/05/The-great-takeover\\_mapping-of-multistakeholderism-in-global-governance\\_2021.pdf](https://www.foei.org/wp-content/uploads/2022/05/The-great-takeover_mapping-of-multistakeholderism-in-global-governance_2021.pdf)

santé aux niveaux national et international.

- Soutenir les efforts en vue d'une augmentation globale des contributions fixes des États membres à l'OMS, afin que celle-ci puisse mieux s'acquitter de ses fonctions essentielles de manière indépendante.
- Contribuer aux efforts visant à garantir qu'un accord sur les pandémies inclut un cadre juridique qui consacre la surveillance et la réglementation du secteur privé à but lucratif dans la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies. En outre, il convient de veiller à ce que l'accord comporte un libellé clair et sans ambiguïté indiquant son caractère contraignant.

#### 4. Une architecture financière internationale juste

L'architecture financière mondiale a un impact significatif sur le développement du secteur de la santé dans le Sud global, créant des inégalités dans l'accès aux soins et mettant en danger la santé et le bien-être de la population. L'évasion fiscale, les pratiques opaques de certaines institutions financières internationales et l'endettement des pays en développement sont autant de facteurs qui contribuent à cette situation. Au niveau mondial, par exemple, les pays perdent près de 500 milliards de dollars chaque année à cause de la fraude et de l'évasion fiscales<sup>7</sup>. Jubilee Debt Campaign a montré l'année dernière que 64 pays à faible revenu dépensent plus pour leurs créanciers étrangers que pour leurs soins de santé<sup>8</sup>. Il est essentiel de revoir l'architecture financière mondiale pour garantir l'égalité d'accès à des soins de santé de qualité pour toutes et tous.

- Prendre l'initiative sur la scène internationale dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales agressives (en particulier par les grandes sociétés multinationales) et pour une justice fiscale mondiale. Il a été démontré que ces pratiques réduisent considérablement les recettes fiscales des gouvernements et leur capacité à financer des services de santé adéquats pour leur population.
- Le fardeau de la dette pèse lourdement sur le Sud global, limitant leur capacité à allouer des ressources aux programmes de santé, à la protection sociale et à d'autres besoins fondamentaux. En collaborant au niveau international à des initiatives qui préconisent l'annulation immédiate des dettes jugées (en vertu du droit international) illégales, illégitimes odieuses (dette odieuse), ces ressources peuvent être libérées pour être investies dans des programmes de santé publique et contribuer spécifiquement à la réduction des inégalités en matière de santé et, plus généralement, au renforcement des institutions démocratiques, des droits humains et

<sup>7</sup> [Nearly \\$500 billion lost yearly to global tax abuse due mostly to corporations, new analysis says - ICIJ](#)

<sup>8</sup> [Sixty-four countries spend more on debt payments than health](#)

du droit des pays à l'autodétermination.

- Promouvoir la transparence financière et la responsabilité des institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, afin de garantir que leurs politiques et programmes ne nuisent pas à la santé et au bien-être des populations.

## 5. Santé sexuelle et reproductive

"La santé sexuelle et reproductive est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en relation avec tous les aspects de la sexualité et de la reproduction, et pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité." La réalisation de la santé sexuelle et reproductive dépend de la réalisation des droits sexuels et reproductifs. En effet, c'est un droit humain que de prendre ses propres décisions concernant son corps et d'accéder à des services qui permettent l'exercice de ce droit<sup>9</sup>. Il est donc important que les droits et la santé sexuels et reproductifs soient une priorité permanente de la politique de coopération au développement belge, en tant que composante essentielle de la santé. Les chiffres mondiaux montrent qu'il est plus que nécessaire de s'engager en faveur des droits et de la santé sexuels et reproductifs.

Dans le monde, une femme sur trois a subi au cours de sa vie une forme de violence physique et/ou sexuelle de la part d'un partenaire intime ou de la part d'une personne qui n'est pas son partenaire<sup>10</sup>. Un tiers des grossesses se terminent par une interruption de grossesse, avec 25 millions d'avortements à risque par an, en particulier dans les pays à revenu faible et moyen inférieur<sup>11</sup>. Les grossesses d'adolescentes dans les pays à revenu faible et moyen continuent d'augmenter, avec environ 12 millions de filles âgées de 15 à 19 ans et près de 800 000 de moins de 15 ans<sup>12</sup>.

- Contribuer au financement d'organisations locales œuvrant en faveur des droits des femmes et des filles, de l'égalité des sexes, de la santé et des droits sexuels et reproductifs, y compris dans le cadre des dépenses belges pour l'aide humanitaire, et de la prévention et de la lutte contre la violence liée au genre par le biais de programmes politiques et de prévention.
- Suite à l'Agenda 2030 : " Promouvoir l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, y compris les services de planning familiale, d'information et d'éducation, et l'intégration de la santé reproductive dans les stratégies et

---

<sup>9</sup> [Accelerate Progress: Sexual and Reproductive Health and Rights for All — Executive Summary | Guttmacher Institute](#)

<sup>10</sup> [Violence against women](#)

<sup>11</sup> [Worldwide, an estimated 25 million unsafe abortions occur each year](#)

<sup>12</sup> [Adolescent pregnancy](#)



viva salud



SOLSOC

Solidaris



WSM  
We Social Movements

CANGO  
DORPEN



programmes nationaux <sup>13</sup>.

- Prévoir pour la réalisation de la santé et des droits sexuels et reproductifs 15 % des dépenses totales de la DGD pour le soutien aux secteurs de la santé et de la santé reproductive<sup>14</sup>.
- Investir dans l'accès continu aux services essentiels de santé sexuelle et reproductive qui répondent aux normes de santé publique et aux droits humains, tels que l'accès à des services d'avortement sûrs et l'engagement de pratiquer l'avortement dans des conditions légales (législation).
- Prendre en compte les groupes les plus vulnérables et discriminés de la société : les personnes en fuite, les groupes indigènes, les personnes LGBTQI+, les jeunes,... pour qui l'accès à des soins de santé appropriés, notamment en matière de santé sexuelle, est encore plus difficile.

---

<sup>13</sup> [Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development | Department of Economic and Social Affairs](#)

<sup>14</sup> [https://argo-ccgd.be/uploads/adviezen\\_docs/230331\\_advies\\_financiering\\_van\\_gendergelijkheid.pdf](https://argo-ccgd.be/uploads/adviezen_docs/230331_advies_financiering_van_gendergelijkheid.pdf)